Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 056-200059244-20260417-2026_D39-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
COMMUNE D'EVELLYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 avril 2026

Date de convocation : 10 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal d'EVELLYS, les membres du conseil municipal proclamés élus, se sont réunis à Evellys (Naizin) sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L. 2121-10 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
Mme AMIOT-BOTUHA Carole, M. BRACQUEMOND Ludovic, M. CADORET Philippe, M. CADOUDAL Nicolas, M. ETIENNE Jessy, M. FOULON Lionel, Mme GUEHENNEUX Fanny, Mme GUYOT Bernadette, M. JEGOUX Christian, M. LE BOT Jean-Pierre, M. LE CLAINCHE Laurent, Mme LE CLAINCHE Marine, M. LE CLEZIO Régis, M. LE MOIGNIC Gilbert, Mme LE PALMEC Marianne, M. LE SAUCE Eric, Mme LE TUTOUR-CRAHAN Rozenn, M. ONNO Jean-Marc, Mme PHILIPPE Marie, Mme PINET Sandra, M. POCARD Christian, M. POURCHASSE Antoine, Mme ROBIC Fabienne, Mme ROUVRAY Claire, Mme VILLAIN Gaëlle, Mme WIAND Charlotte

Absente ayant donné procuration :
Mme GUILLEMET Pauline à Mme ROBIC Fabienne

Secrétaire de séance : M. CADOUDAL Nicolas

nombre de conseillers en exercice	**27**
nombre de présents	26
nombre d'absent	1
nombre de votants	27
procuration	1
Quorum	**14**

****

2026-D39 - Tarifs de location de l'ensemble polyvalent

La construction de l'ensemble polyvalent de Moustoir-Remungol étant en cours d'achèvement, les tarifs de location doivent être adoptés.
Il est proposé d'inclure la location de la salle dans les catégories B et D des tarifs de location de salles.

Il est acté la création d'une nouvelle catégorie « C » pour l'ensemble polyvalent avec un tarif de 300€ à rajouter.

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 056-200059244-20260417-2026_D39-DE

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

- De valider la proposition de tarifs des locations de salles conformément au tableau annexé à la présente délibération (300€) ;
- D'appliquer ces tarifs de salles à l'ouverture de la salle.

POUR	27
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Acte rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité
Et publication électronique le : 24/04/2026

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Nicolas CADOUDAL

Le Maire,
Philippe CADORET

MAIRIE D'EVELLYS (Morbihan)